

DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE DE MEILHARDS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEILHARDS
SEANCE DU 11 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 du mois de mars, à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 5 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Présents : Jean-François Balavoine, Jean-Pierre Chaunu, Guillaume Commagnac, Florian Frachet, Yves Mazerbourg, Marc Millon, René Hilaire, Eric Van Tilbeurgh, Elodie Dumond, Michelle Jenty, Brigitte Lebriez, Anne Ropert, Dominique Wangermée.

Absents excusés : René Hilaire (donne procuration à Marc Millon), Véronique Pasquereau

Madame Dominique Wangermée a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2026 ;
- Budget : examen et vote du compte administratif et du compte de gestion 2025 du budget principal, du budget eau et assainissement et du budget épicerie ;
- Budget : affectation du résultat de fonctionnement ;
- Ecole : Rythme scolaire
- Questions diverses

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 février 2026.

1 / Budget : examen et vote du compte administratif et du compte de gestion 2025 du budget principal, du budget eau et assainissement et du budget épicerie

COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le compte de Gestion de Madame TERRASSOUX, trésorière des Finances Publiques est identique au compte administratif présenté.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		103 874,10		35 794,32		139 668,42
Opérations de l'exercice	558 360,62	697 339,06	486 264,79	167 748,33	1 044 625,41	865 087,39
TOTAUX	558 360,62	801 213,16	486 264,79	203 542,65	1 044 625,41	1 004 755,81
Résultats de clôture		242 852,54		282 722,14		39 869,60
Restes à réaliser			107 436,82	128 458,21	107 436,82	128 458,21
TOTAUX CUMULES	558 360,62	801 213,16	593 701,61	332 000,86	1 152 062,23	1 133 214,02
RESULTATS DEFINITIFS		242 852,54		261 700,75		18 848,21

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** à 13 voix présents le compte administratif 2025 du budget principal de la commune.

COMPTE DE GESTION 2025 EAU ET ASSAINISSEMENT

Le compte de Gestion de Madame TERRASSOUX, trésorière des Finances Publiques est identique au compte administratif présenté.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	5 727,75			166 918,00	5 727,75	166 918,00
Opérations de l'exercice	138 356,95	111 240,52	27 571,71	49 737,84	165 928,66	160 978,36
TOTAUX	144 084,70	111 240,52	27 571,71	216 655,84	171 656,41	327 896,36
Résultats de clôture	32 844,18			189 084,13		156 239,95
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	144 084,70	111 240,52	27 571,71	216 655,84	171 656,41	327 896,36
RESULTATS DEFINITIFS	32 844,18			189 084,13		156 239,95

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** à 13 voix présents le compte administratif 2025 eau et assainissement.

COMPTE DE GESTION 2025 EPICERIE

Le compte de Gestion de Madame TERRASSOUX, trésorière des Finances Publiques est identique au compte administratif présenté.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		19 509,01	1 549,73		1 549,73	19 509,01
Opérations de l'exercice	70 140,90	71 706,53	8 232,18	8 549,73	78 373,08	80 256,26
TOTAUX	70 140,90	91 215,54	9 781,91	8 549,73	79 922,81	99 765,27
Résultats de clôture		21 074,64	1 232,18			19 842,46
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	70 140,90	91 215,54	9 781,91	8 549,73	79 922,81	99 765,27
RESULTATS DEFINITIFS		21 074,64	1 232,18			19 842,46

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** à 13 voix présents le compte administratif 2025 eau et assainissement.

2 / Budget : affectation du résultat de fonctionnement

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Marc Millon, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Jean-Jacques CAFFY, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice. Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	242 852,54
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (697 339,06 - 558 360,62)	138 978,44
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	103 874,10
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-282 722,14
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (167 748,33 - 486 264,79)	-318 516,46
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	35 794,32
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (128 438,21 - 107 436,82)	21 021,39
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-261 700,75
décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	261 700,75
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	-18 848,21
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide cette affectation au résultat de fonctionnement.

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Marc Millon, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Jean-Jacques CAFFY, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice. Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	-32 844,18
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (111 240,52 - 138 356,95)	-27 116,43
Déficit de fonctionnement reporté (B = FD 002)	-5 727,75
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	189 084,13
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (49 737,84 - 27 571,71)	22 166,13
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	166 918,00
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	189 084,13

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	32 844,18

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide cette affectation au résultat de fonctionnement.

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 EPICERIE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Marc Millon, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Jean-Jacques CAFFY, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice. Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	21 074,64
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (71 706,53 - 70 140,90)	1 565,63
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	19 509,01
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-1 232,18
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (8 549,73 - 8 232,18)	317,55
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-1 549,73
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-1 232,18

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	1 232,18
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	19 842,46
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide cette affectation au résultat de fonctionnement.

3/ Rythme scolaire rentrée 2026 - renouvellement de la dérogation de la semaine de 4 jours

Les parents d'élèves du RPI la Porcherie/Meilhards sollicitent le renouvellement de la dérogation de la semaine de 4 jours ; Le conseil d'école a donné un avis favorable pour conserver ce rythme scolaire de 4 jours ; Monsieur le maire propose donc au vote ce renouvellement pour la rentrée 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition de rythme scolaire (14 voix pour)

- Félicitations à Madame Céline PUECH et Thibaut GAUTHIER pour la naissance de leur fils Noah,
- Félicitations à Madame Maryline GRANGER et Nicolas GRANGER pour la naissance de leur fille Faustine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Maire de Meilhards



Jean-Jacques Caffy

La secrétaire de séance

Dominique Wangermée